



Conseil de l'enfance et de l'adolescence

Pourquoi une politique de l'enfance et de l'adolescence ? Des temps, des lieux et des droits pour grandir



Programme Version Enfants et Adolescents

11 juin 2019

De 9h à 18h

20, avenue de Ségur 75007 Paris

Pour commencer...



Comment mettre les enfants et adolescents dans de bonnes conditions pour grandir?

Ce qu'ils vivent, découvrent, apprennent et créent, seuls ou avec d'autres, en famille, à l'école, dans les **temps et lieux tiers***, dans la rue ou sur le net impacte leur trajectoire de vie, et leur rapport au monde.

A partir des travaux menés par le Conseil* de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, les intervenants réfléchiront aux manières de mener une bonne politique à destination des enfants. Comment faire en sorte que les enfants puissent se développer et s'épanouir au mieux du point de vue physique, affectif, intellectuel et social ? Que décider, tous ensemble, adultes et enfants, pour leur offrir un présent et un avenir respectueux de leurs droits ?

C'est quoi une politique publique ?

Une **politique publique**, c'est la manière dont les personnes qui représentent l'**Etat** (les élus), et les personnes qui travaillent pour lui (les fonctionnaires), mettent en place **des actions à destination d'un public** (par exemple, les enfants) ou **d'un territoire** (par exemple une ville, une région, ou le pays entier), **dans un domaine** (par exemple la culture ou l'école).

Ces politiques sont débattues avec les représentants du peuple, dans les assemblées parlementaires et lors des représentants comme les syndicats, les associations, ou des spécialistes du domaine. Des enfants, constitués en Junior Assos¹ ou lorsqu'ils représentent d'autres enfants dans les instances comme les conseils municipaux, départementaux ... d'enfants et de jeunes peuvent être amenés à contribuer.

Les **enfants** et les **adolescents** ont comme tout citoyen une vie privée (la famille, le foyer) et une vie publique (la rue, l'école, le parc, les terrains sportifs, les équipements culturels, les espaces jeunes...), et font ainsi partie de la société. Ils ont des droits, et des obligations en fonction de leur âge.

A travers les politiques publiques, **les adultes prennent des décisions qui ont pour objectif de protéger, d'éduquer, d'accueillir, de soigner, ainsi que d'améliorer les conditions de vie des enfants et de préparer leur avenir.**

Pourquoi les enfants sont-ils invités à réfléchir et s'exprimer comme par exemple au HCFEA?

Les enfants, comme les adultes, ont des droits, prévus par la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant***, depuis 1989. Celui de **s'exprimer librement** sur les sujets qui les concernent en est un. Les adultes, parents, professeurs, animateurs, mais aussi les hommes politiques ont tous un jour été enfants. Mais personne n'est aujourd'hui à votre place et ne sait mieux que vous ce que vous vivez au quotidien. Il est important que les adultes qui sont présents en ce 11 juin pour cet événement du Haut Conseil auquel vous participez entendent ce que vous avez à dire sur **les thèmes qui vous intéressent**, et **les questions que vous vous posez : vos attentes, vos besoins, vos doutes, vos craintes sur vos droits, vos relations avec les services, entre vous, vos loisirs, votre santé...**

¹ Les Junior Associations permettent aux jeunes de moins de 18 ans de créer une association, de s'organiser entre eux et de faire des projets ensemble. Tous les membres de ces associations sont des enfants et adolescents : aucune adulte n'en fait partie ou ne les représente.

Le HCFEA, kézako ?



Le **Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge** est une instance rattachée aux services du Premier Ministre, qui réfléchit à des transformations politiques utiles, explique pourquoi et comment dans des rapports écrits. Mais le Conseil ne prend pas de décision. Grâce à son Conseil de l'Enfance et de l'Adolescence qui réunit de nombreux acteurs (élus, fonctionnaires, associations, experts...), il **donne son avis** et **fait des propositions aux décideurs** sur les sujets de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi par exemple, il a travaillé en 2018 sur la question **des temps et lieux tiers* des enfants et des adolescents**, c'est-à-dire, les endroits que vous fréquentez et les activités que vous réalisez lorsque vous n'êtes pas à l'école, ni à la maison. Cette année, il a rendu aux secrétaires d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé un rapport sur **la qualité d'accueil des jeunes enfants** en crèche, ou encore chez des assistantes maternelles. Ces derniers seront d'ailleurs présents pendant cette journée.

Pour rédiger ses rapports et formuler ses recommandations, le Conseil de l'Enfance et de l'Adolescence consulte le **Collège des 12 enfants associé au HCFEA**. Ce collège a pour vocation de porter le point de vue et la parole des jeunes au sein du HCFEA, en tant qu'usagers des politiques de l'enfance. Pour que leur apport soit libre et éclairé, la présidente du Conseil s'est organisée pour qu'ils puissent se réunir plusieurs fois dans l'année et discuter des thématiques qui leur tiennent à cœur et entre eux avec l'aide de 3 associations² qui les entourent. Ils ont été nommés alors qu'ils avaient entre 10 et 16 ans et viennent de toute la France.

Alors, comment mettre les enfants et les adolescents dans de bonnes conditions pour grandir... à vous de nous le dire !

Après chaque intervention, à la fin des tables-rondes, un temps d'échange avec la salle vous permettra de vous exprimer sur ce qui vous a intéressé, étonné, ou même déplu.

² L'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes), le Scoutisme Français et l'AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant) ont été désignées par le gouvernement pour faire le lien entre le HCFEA et les Enfants du Collège.

Ouverture – 9h00



Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé



Orientation de la journée

Sylviane Giampino, Présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, vice-présidente du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.

Une politique publique de l'enfance coordonnée, centrée sur le développement des enfants et des adolescents, leurs droits, et leur avenir, étayée par des connaissances et dont les conséquences sont mesurées.

Les enfants du Collège des enfants du HCFEA

La participation dans une instance nationale (avec présentation du film du Collège des Enfants)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Table-Ronde 1 (10h00 – 12h15)



L'enfant sujet et acteur social : expression, participation, socialisation et implication

Le sujet de l'engagement des enfants et adolescents, et leur place dans les espaces publics est aussi important pour le HCFEA que le sport, la culture, les sciences, et les vacances collectives, pour le développement et l'épanouissement, tant physique, que relationnel, intellectuel et social.

La **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** stipule que l'expression et la participation des enfants aux décisions qui les concernent, et dans leurs différents espaces de vie, est un droit.

Les intervenants vont répondre à ces 2 questions :

1. Comment penser politiquement "l'enfant comme un acteur social" et soutenir ses implications citoyennes, solidaires, et environnementales et respecter sa capacité d'expression (représentation dans des conseils), de publication (presse à l'école), d'association (junior associations*), sa contribution à la vie locale, son esprit responsable (bénévolat) et de coopération (mouvements de jeunesse) ?

2. Comment lui permettre d'être plus autonome, avoir sa place dans les espaces publics, et en même temps être en sécurité et encourager son ouverture aux différences, modes de vie et de culture (les voyages) ? Comment conjuguer ces besoins là avec les autres politiques (scolarité, écrans et numérique, urbanisme, loisirs, mixité sociale, inclusion des enfants en situation de handicap et lutte contre l'embrigadement...?)



Claude Martin, sociologue CNRS, professeur Chaire CNAF- EHESP « enfance, bien-être, parentalité »

Président de séance

Politique de l'enfance ou politique centrée sur les enfants ?

Quand on parle de politique de l'enfance, on peut vouloir dire beaucoup de choses qui ont des sens différents. Claude Martin ouvrira la journée en nous éclairant sur ce que tout cela signifie.



Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, Adjointe du Défenseur des droits en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant

La participation des enfants comme condition de la réalisation complète de leurs droits et du respect de leur intérêt supérieur



Franck Chaulet, Directeur adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse, Ministère de la Justice
Bonnes rencontres, mauvaises rencontres, comment mieux protéger les enfants et adolescents sur l'espace public et développer des liens sécurisants ?

La PJJ est le service qui s'occupe des enfants en danger ou en graves difficultés, sociales ou familiales, ou les enfants qui se retrouvent à faire des actes hors la loi.



Thibaut de Saint Pol, Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), DJEPVA, ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

Les engagements des enfants et des adolescents : constats et leviers pour les encourager

Le Service National Universel (SNU) sera évoqué dans cette présentation. Il s'agit d'un dispositif que le gouvernement veut mettre en place pour tous les jeunes. Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence a rendu un avis pour expliquer qu'il faut commencer, avant cet âge, par permettre aux enfants de s'exprimer dans des groupes et faire ensemble des choses.*



Anne Bouvier, Responsable Fonds Individualisés et Programmes Culture et Education à la Fondation de France

Favoriser l'engagement des enfants notamment en matière d'environnement : une démarche volontaire

De nombreuses personnes donnent de l'argent pour améliorer la société. La fondation de France le rassemble et les aide à trouver les projets à soutenir. Anne Bouvier s'occupe surtout de la partie « enfance ».

« Récits d'enfants placés » (13h45)



Ecrits et présentés par les enfants de la Troupe « De Vives Voix »

Par les jeunes en accueil familial de la Ville de Paris et de la Fondation Grancher,
3 récits de placements, sous forme d'histoire courtes.

« Sauvé de mon père »

« Je suis un enfant qui
marche »

« Ma tata »



"L'accueil familial", c'est une famille dont le métier est de s'occuper d'enfants quand le juge pour enfant l'a décidé parce que, pour des raisons diverses, leurs parents ne peuvent pas s'en occuper. En fonction des circonstances, les enfants restent en famille d'accueil plus ou moins longtemps. Cependant, tout est fait pour que les enfants gardent des liens avec leurs parents, leurs frères et leurs sœurs, chaque fois que c'est possible.

Table ronde 2 (14h00 à 16h00)



L'enfant dans les politiques interministérielles : les temps et lieux tiers des enfants, une politique à l'échelle des enjeux d'éducation, de santé, de culture et de sciences

Un aspect important de la politique tournée vers les enfants repose dans **la qualité** de ce qui leur est proposé. Cette qualité est nécessaire pour répondre au mieux aux besoins de découverte, d'apprentissages, de culture, de dépassement de soi, de rencontre avec l'autre, de liberté et d'émancipation des enfants et des adolescents.

Pour offrir des services de qualité, il est important de les **adapter aux attentes et aux profils des enfants**, c'est-à-dire de les **personnaliser**, notamment en fonction du lieu où ils vivent. Pour cela, les adultes, qu'ils soient spécialisés dans la culture, l'art, la science, la technologie, le sport, la santé, les loisirs, doivent **travailler ensemble**. C'est vrai également pour les adultes qui travaillent au niveau de l'Etat et ceux qui sont présents auprès des enfants dans leur quotidien, au niveau des communes par exemple.

La question principale de cette table-ronde sera la suivante :

Quelles sont les difficultés qui empêchent les acteurs de la recherche de la culture, de l'éducation, de l'économie, du social et de l'associatif de travailler ensemble ?



Vincent Mazauric, Directeur Général de la Caisse nationale d'allocations familiales³ (CNAF)
Président de séance

Les temps et lieux tiers comme soutien à la socialisation, l'éducation et la prévention des enfants et des jeunes

Comment les activités des enfants qui ont lieu hors de l'école et de la maison (arts, culture, sport, sciences, engagements, vacances...) participent aussi à les faire grandir et à les épanouir ?



Vanessa Wisnia-Weill, Secrétaire Générale Adjointe du HCFEA
Animation de la table ronde



Ariane Salmet, Chef du Département Education Artistique et Culturelle, Ministère de la Culture

L'art et la culture pour les enfants et les jeunes : une politique multi-partenariale

Les enfants ont besoin de pratiques artistiques et culturelles et d'être en contact avec les artistes et les œuvres. Comment cela est-il mis en place concrètement ?



Martin Andler, Professeur Emérite de mathématiques à l'université Versailles- Saint Quentin, fondateur d'Animath et membre du conseil scientifique, pédagogique et de valorisation de la Fondation La main à la pâte
L'apport des activités périscolaires en maths et sciences à la vie des jeunes : dépassement, réussite, égalité



Françoise Pétreault, Sous-Directrice DGESCO, sous-direction de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives, ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

Montée en puissance des activités culturelles et scientifiques extra-scolaires avec le partenariat de l'école : plan mercredi, plan maths, journaux lycéens, Dispositif sciences à l'école...



Vincent Léna, Coordonnateur national du programme interministériel « cités éducatives », CGET

Les « cités éducatives », un écosystème pour la réussite des enfants et des jeunes des quartiers populaires
De quelle manière les professionnels peuvent-ils travailler ensemble pour une meilleure égalité entre tous les enfants d'un même territoire ?

³ La CAF est l'organisme qui verse les aides aux familles en fonction de leurs besoins et comme la loi le prévoit.

Table ronde 3 (16h00 à 17h30)



L'intelligence locale pour une égalité entre tous les enfants, sur tous les territoires et des gouvernances articulées

Pour proposer des services qui aideront les enfants à grandir correctement, il faut disposer de **sources de financement**. Celles-ci proviennent principalement des **collectivités locales*** où vivent les enfants (commune, département, région...) et sont utilisées avec **les acteurs qui sont présents dans ces lieux** (associations, entreprises...). Chaque territoire est différent, avec **ses forces et ses faiblesses**, et n'offre donc pas tout à fait les mêmes services aux enfants.

Les intervenants aborderont les questions suivantes :

1. Comment lutter contre les inégalités avec des réponses déconcentrées quand les compétences ne sont pas obligatoires ?
2. Comment élargir les publics et avec quel travail en réseau ?
3. Quelles participations des enfants, des parents et des bénévoles ?



Jean-Philippe Vinquant, Directeur général de la Cohésion sociale, Délégué interministériel à la famille, Délégué interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes,
Président de Séance
Quel pilotage d'une politique de l'enfance favorisant la qualité et l'innovation, entre échelon national et territorial ?



Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'UNAF, Union nationale des associations familiales
Des services de qualité pour les enfants : une nécessité aussi pour les familles.
Enfants et parents vivent ensemble : comment faire pour ne pas opposer politique de la famille et de l'enfance ?



Frédéric Morando, Directeur de l'orchestre de Pau, Vice-Président de l'association El Camino
Un projet de démocratisation culturelle ancré dans son territoire
De nombreux acteurs associatifs proposent des activités aux enfants et aux adolescents qui n'ont pas l'habitude de pratiquer l'art et la culture : c'est le cas d'El Camino qui est un orchestre de musique classique composé d'enfants de 8 à 12 ans.



Hélène Grimbelle, Vice-présidente de la Ligue de l'enseignement en charge de l'engagement et présidente du Réseau national des Juniors Associations
Développer des projets pour et avec les enfants et adolescents dans le monde rural : freins et leviers



Elisabeth Laithier, Adjointe au Maire de Nancy, Co-présidente du groupe Petite Enfance de l'Association des maires de France (AMF)
Des financements et compétences en politique de l'enfance : quelles marges de manœuvre ?
Comment trouver des financements pour mener des politiques qui permettent aux enfants et aux adolescents de bénéficier des mêmes services, où qu'ils habitent dans le pays ?

Programme réalisé en appui sur les rapports du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA

Quelques exemples de propositions



Table-Ronde n°1 : L'enfant sujet et acteur social : expression, participation, socialisation et implication

Des exemples de propositions issus des travaux du Conseil enfance^{4,5} :

- Développer la statistique publique centrée sur les conditions de vie des enfants (croisement entre données d'enquête santé, famille, éducation, loisirs ; enquêtes longitudinales)⁶
- Créer 1000 lieux fédérateurs hybrides - techniques, culturels et « maisons des engagements » jeunes pour développer les engagements solidaires, environnementaux et citoyens
- Systématiser une démarche de diagnostic enfance jeunesse lors de tout projet d'aménagements des espaces publics par les collectivités locales et consulter systématiquement les enfants et adolescents pour les équipements les concernant pour un aménagement des espaces publics favorisant sociabilité et mobilité des enfants et adolescents
- Développer la participation citoyenne des enfants et dans les institutions en prévoyant les moyens humains ad hoc
- Mise en place d'un outil de remontée des données pour le suivi de la CIDE par la DGCS⁷

Table-Ronde n°2 : L'enfant dans les politiques interministérielles : les temps et lieux tiers des enfants, une politique à l'échelle des enjeux d'éducation, de santé, de culture et de sciences

Des exemples de propositions issus des travaux du Conseil enfance⁸ :

- Investissement national pour structurer une offre large de pratiques hors scolarité régulières encadrées en sciences, mathématiques, informatique et technique dans tous les bassins de vie des adolescents (100 000 « places ») et de pratiques en amateurs artistiques et culturelles (avec l'appui des écoles territoriales d'art, des conservatoires classés par l'Etat, et d'autres acteurs culturels). Inclure dans le Plan mercredi les 4 piliers : sport, culture, science et engagement.
- Etudier l'assouplissement des modalités de prise du congé sabbatique pour engagement associatif, la généralisation d'un octroi d'une indemnité pour mission particulière ou d'une rémunération partielle pour les professeurs créant et animant un club d'activités extrascolaires et soutenir le bénévolat des étudiants et des élèves de conservatoire animant des ateliers
- Développer des tiers lieux et des clubs en établissements scolaires ouverts à d'autres que les seuls élèves de l'établissement Présence sur les réseaux sociaux de ces possibilités. Se doter d'instruments de pilotage partenarial.
- Développer le Protocole entre le ministère des Solidarités et de la Santé et de la Culture sur petite enfance et culture. Faire émerger les temps et lieux tiers des enfants et adolescents comme objet d'une politique publique

Table-Ronde n° 3 : L'intelligence locale pour une égalité entre tous les enfants, sur tous les territoires et des gouvernances articulées

Des exemples de propositions issus des travaux du Conseil enfance :

- Mettre en place un conseil participatif des TLT associant les associations, les collectivités locales du territoire, les établissements scolaires, les établissements culturels, des entreprises et des représentants des familles et des enfants.
- Enrichir le projet social et d'établissement des EAJE pour être en mesure d'aller davantage vers toutes les familles ; prévoir un appui dans le cadre des schémas départementaux de service aux familles pour mettre en relation les structures d'accueils et les acteurs sociaux qui sont près des familles ; développer une pluralité d'accueils partiels et multi-accueils dans toutes les crèches et favoriser la mise en place dans tous les EAJE de un ou deux ateliers hebdomadaires d'éveil ouverts aux enfants du quartier
- Prévoir dans les projets d'établissements des modes d'accueil de la petite enfance la mise en œuvre du Protocole petite enfance / Culture⁹
- Développer l'appui aux professionnels et le travail en réseau au service des enfants (unités mobiles d'appuis, travail avec les CAMSP) pour les enfants en situation de handicap pour mieux les inclure à l'école et dans les pratiques extra-scolaires...¹⁰
- A partir d'une approche holistique de la prime éducation, 24 propositions de repères qualité en appui sur le texte cadre national de l'accueil de la petite enfance et 24 propositions de pilotage de la qualité.

⁴ Rapport *Temps et lieux-tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité*, 2018

⁵ Rapport *Travaux du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA et droits de l'enfant 2018*, avis relatif au Service National Universel

⁶ Rapport *Des données d'études et de statistiques publiques mieux centrées sur les enfants* (à paraître en juin 2019)

⁷ Rapports *Travaux du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA et droits de l'enfant*


⁸ Rapport *Temps et lieux-tiers des enfants et adolescent hors maison et hors scolarité*, 2018 et Rapport *Piloter la qualité éducative, affective et sociale des modes d'accueils*, 2019 pour le protocole sur petite enfance culture


⁹ Rapport *Piloter la qualité éducative, affective et sociale des modes d'accueils*, 2019


¹⁰ Rapport *Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap, de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille*, 2018


Lexique



 **Convention Internationale des Droits de l'Enfant :** C'est un texte signé par l'ensemble des pays des Nations Unies¹¹ : son objectif est de faire respecter les droits de l'enfant partout dans le monde. Parmi ces droits, on retrouve : le droit d'être en famille, entouré et aimé, le droit d'avoir une identité, le droit d'être soigné, le droit à l'éducation, le droit d'être protégé de la violence et de la maltraitance, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit de ne pas faire la guerre ni de la subir, le droit d'avoir un refuge et d'être secouru, le droit de jouer et d'avoir des loisirs, le droit à la liberté d'expression et de pensée.

 **Temps et lieux tiers :** Le rapport Temps et Lieux Tiers du Conseil de l'enfance et de l'adolescence répond à la question « Quand ils ne sont ni en famille, ni à l'école, où sont les enfants, que font-ils, pendant combien de temps et avec qui ? ».

 **Service National Universel¹² :** Il va être mis en place progressivement cette année et l'année prochaine. Il s'adresse aux jeunes filles et aux jeunes garçons de 15 à 16 ans. Le projet compterait deux phases : vers 16 ans, les jeunes vivraient ensemble dans un lieu collectif pendant environ 1 mois hors du département où ils habitent. Ensuite, pendant deux semaines, les jeunes réaliseraient une mission d'intérêt général avec une association ou un service public par exemple. Enfin, une dernière phase qui ne serait pas obligatoire consisterait à s'engager un peu plus longtemps dans le cadre d'un service civique ou autre.

 **Collectivités territoriales :** Une collectivité territoriale est, comme son nom l'indique, un territoire dont les limites sont déterminées par l'administration, et où vivent des individus à qui des services sont offerts : ainsi par exemple, une commune offre aux enfants qui y habitent, des activités à travers l'école, les crèches, les associations sportives, mais aussi, de façon plus générale, des routes sur lesquelles des transports en commun circulent pour permettre aux enfants, aux adolescents et à leur famille, de se déplacer jusqu'à ces lieux.

¹¹Sur tous les pays qui ont signé la CIDE, seuls les Etats-Unis ne l'ont pas ratifié, c'est à dire, qu'ils ne se sont pas engagés de façon obligatoire vis-à-vis de ce que le texte implique.

¹² <http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/zoom-sur/article/service-national-universel-je-m>